



Assemblée générale

Distr. générale
14 mai 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Points 146 et 158 b) de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement des Forces des Nations Unies
chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Rectificatif

1. Paragraphe 32

Remplacer le tableau figurant au paragraphe 32 *par* le tableau ci-dessous.

(En pourcentage)

Période	Personnel recruté sur le plan international			Personnel recruté sur le plan national		
	Taux budgétisé	Taux effectif	Variation	Taux budgétisé	Taux effectif	Variation
2007/08 ^a	10,0	26,0	16,0	10,0	32,0	22,0
2008/09 ^b	14,0	21,8	7,8	15,0	22,0	7,0
2009/10 ^c	18,0	22,6	4,6	18,0	21,0	3,0
2010/11 ^d	15,0	Non disponible	–	10,0	Non disponible	–

^a Voir A/63/746/Add.11, par. 12, et annexe I.

^b Ibid., par. 6.

^c Voir par. 14 ci-dessus.

^d Voir par. 31 ci-dessus.



2. Paragraphe 34

Remplacer le texte actuel *par* ce qui suit :

34. Le Comité consultatif a été informé que des efforts étaient en cours pour réduire l'écart entre les taux de vacance de postes budgétisés et les taux de vacance effectifs. **Il est encouragé par ces mesures, mais note toutefois que les taux de vacance de postes effectifs ne sont jamais tombés au-dessous de 21 % depuis la période 2007/08. Le Comité recommande donc de porter les taux de vacance prévus au budget à 21 % pour le personnel recruté sur le plan international et à 20 % pour le personnel recruté sur le plan national.**
